

La qualité de la ressource en eau : état des lieux et perspectives d'actions



Juillet 2012

Nitrates et pesticides

Le SAGE Yèvre-Auron au cœur du département

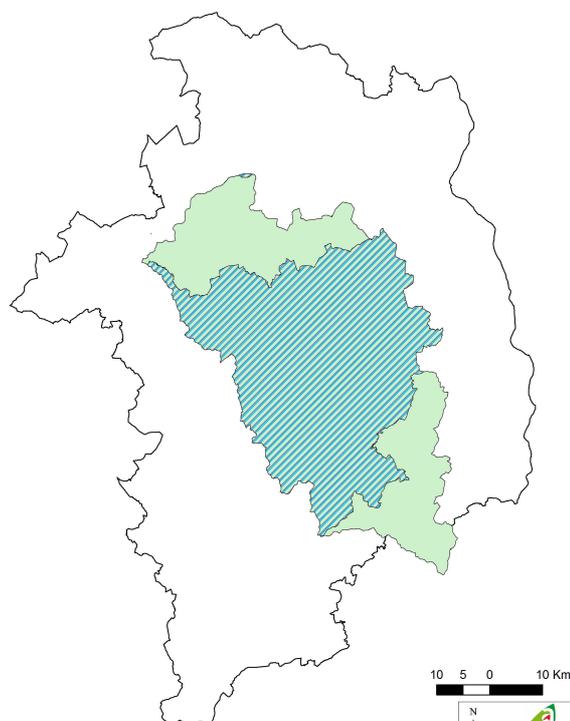
Un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) est un document conçu par différents acteurs de l'eau, siégeant à la Commission Locale de l'Eau (CLE). Il résulte d'un long travail de négociations, et scelle les objectifs fondamentaux de gestion globale et concertée de l'eau sur un bassin versant autant sur les aspects quantitatifs que qualitatifs.

Les SAGE sont réglementairement introduits en France par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 qui prévoit aussi la création des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Les SAGE doivent être conformes aux orientations fixées par le SDAGE.

Tout SAGE est créé en trois étapes : une phase d'émergence, à l'origine de la délimitation du périmètre, une phase d'élaboration et une phase de mise en œuvre.

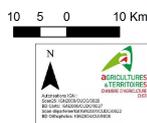
Pourquoi parler de qualité de l'eau ?

Le SAGE en chiffres
2363 km²
126 communes
200 000 habitants



 **SAGE Yèvre-Auron**

 **Zone vulnérable**



Après avoir travaillé sur la question de la quantité de l'eau (protocole de gestion volumétrique mis en place entre 2007 et 2011), les membres de la Commission Locale de l'Eau souhaitent se pencher sur la qualité de l'eau.

Cette plaquette est adressée à tous les agriculteurs travaillant sur le périmètre du SAGE Yèvre-Auron. Elle concrétise le lancement d'une campagne de communication, dont l'ambition est de vous accompagner dans vos réflexions autour d'une gestion raisonnée en termes de fertilisation et de pratiques phytosanitaires. Dans ce document, vous trouverez un bilan tendanciel de l'état qualitatif de la ressource en eau à l'échelle du SAGE Yèvre-Auron, incluant des solutions préventives favorables à un maintien ou une amélioration de la qualité de l'eau.

Nous vous invitons également à poursuivre les réflexions sur la thématique « qualité » en consultant des articles dont le sujet, la date de publication et les moyens d'accès figurent en dernière page.

Sommaire

Situation agricole	2
Les nitrates : état des lieux	2
Les nitrates : perspectives	3
Les pesticides	3
Les articles de l'IAC	4
Vos contacts	4

Situation agricole sur le périmètre du SAGE

L'occupation du sol en 2006 est présentée ci-contre. Les surfaces en herbe (maintenues par les activités d'élevage) permettent de limiter les pertes de nitrates par lessivage, et jouent parfois aussi le rôle de zones tampons ou captent des ruissellements et les éventuels contaminants (nitrates et pesticides).

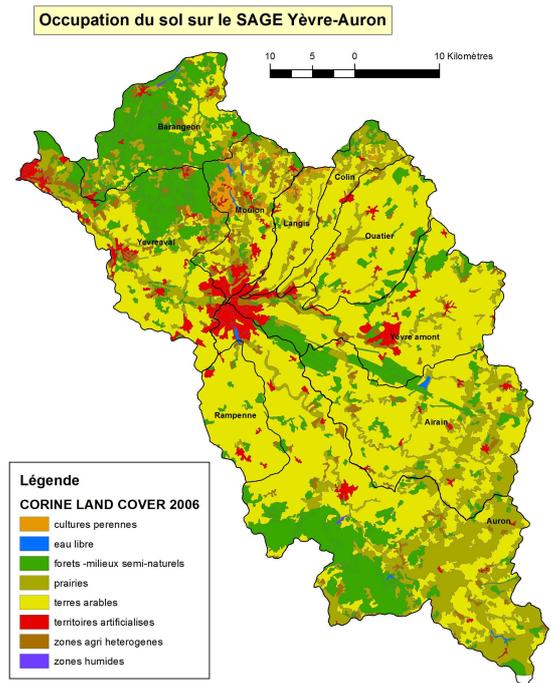
L'occupation du sol en chiffres
53 % de terres arables
21 % de forêts et milieux semi-naturels
17 % de prairies

Vulnérabilité intrinsèque de la nappe :

D'après une étude du BRGM de 2005, la vulnérabilité moyenne de la nappe sur le périmètre du SAGE est forte. 70% du bassin versant est classé en zone vulnérable aux nitrates.

En effet, les aquifères des bassins versants du SAGE ne bénéficient pas d'une couverture imperméable, ils sont donc très vulnérables aux risques de pollutions.

Les sites les plus fortement sensibles sont sur les calcaires de l'oxfordien (vallées de l'Yèvre, de l'Auron, et plateaux riverains), sur le Dogger au Sud-Est et sur des

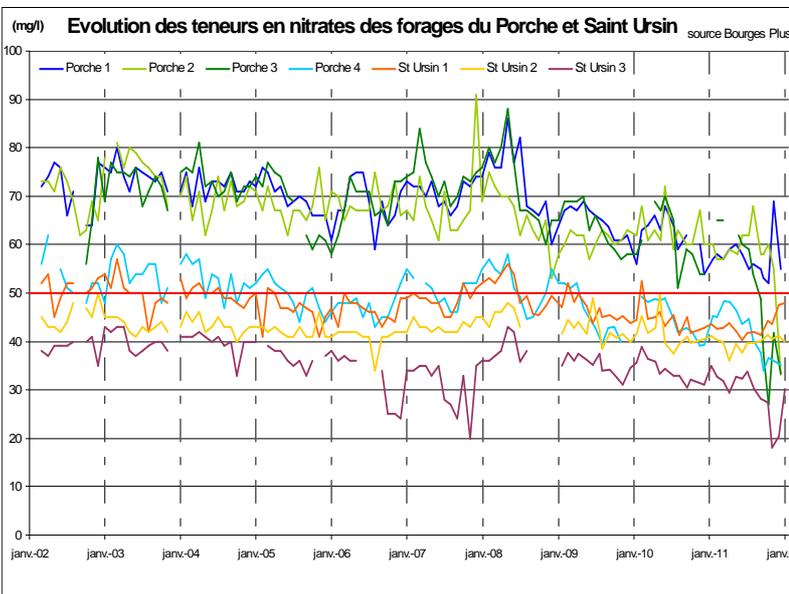


Nitrates : état des lieux

Eaux souterraines

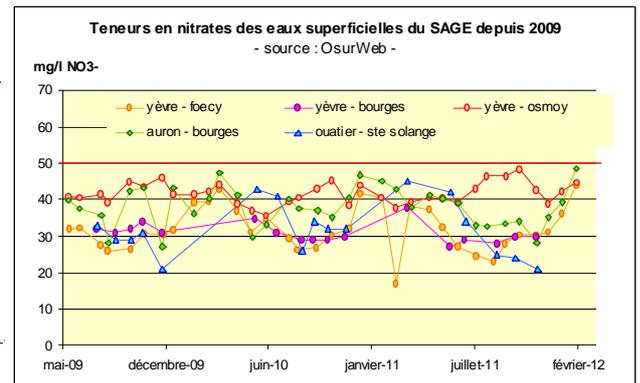
En 2005, les teneurs en nitrates des eaux souterraines étaient en légère baisse à l'Est des nappes de l'Oxfordien et avaient une tendance à la hausse autour de Bourges, ce qui n'est plus le cas depuis mi-2008. Les courbes concernant les captages exploités par Bourges Plus (Le Porche et St-Ursin) montrent bien un fléchissement des teneurs, davantage marqué sur Le Porche.

Il en est de même sur les captages de Soulangis et ceux de l'Est du bassin versant où les tendances sont à la baisse ou à la stagnation.



Eaux superficielles

Concernant les eaux superficielles, il n'y a pas de véritable évolution depuis l'état des lieux de 2005. Depuis 2009, la majorité des prélèvements révèle des teneurs élevées mais très souvent inférieures à la norme de 50 mg/l.



Nitrates : les solutions préventives

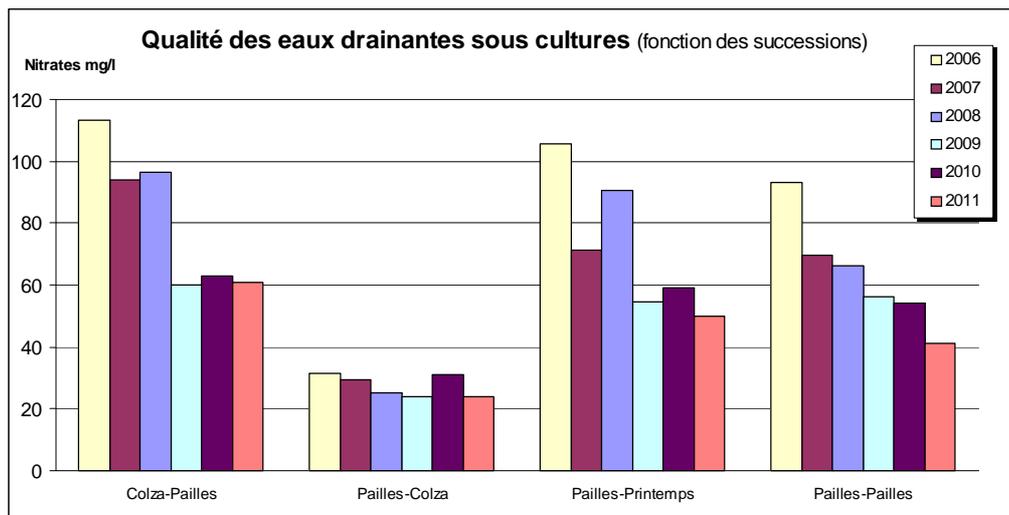
Des leviers agronomiques existent pour limiter les excédents de nitrates dans le milieu :

- une gestion équilibrée de la fertilisation (objectifs de rendement réalistes, prise en compte des apports organiques),
- une gestion de l'interculture adaptée selon les rotations et les possibilités sur l'exploitation (enfouissement des pailles, repousses de colza ou implantation de CIPAN).

Nitrates : les solutions préventives (suite)

Actuellement, des actions ont fait leurs preuves sur des territoires restreints. Citons l'exemple de l'aire d'alimentation des captages du Porche à Bourges. Cette action, comme d'autres, s'appuie sur un changement volontaire des pratiques agricoles, avec des dispositifs pouvant bénéficier d'un appui financier, et des suivis d'indicateurs. La prise en compte des préconisations citées précédemment se concrétise par une amélioration des pratiques et de la qualité de l'eau (graphe ci-contre).

Une autre action du même type est en cours sur l'aire d'alimentation des captages de Soulangis.



NB : Données résultant d'une simulation d'après le modèle de BURN'S.

Les produits phytosanitaires

La Directive Cadre sur l'Eau de 2000 définit le bon état des masses d'eau destinées à la consommation. Celui-ci est atteint si la concentration en matières actives, ainsi qu'en métabolites et produits issus de leur dégradation, respecte les seuils suivants :

- 0,1 µg/L par matière active individualisée.
- 0,5 µg/L pour l'ensemble des matières actives.

Eaux souterraines

En 2005, 5 molécules ont été retrouvées à un niveau supérieur au seuil fixé dans les eaux brutes: l'atrazine (Bourges et Méry es Bois), la simazine (Méry es Bois), la déséthylatrazine (Farges en Septaine et Soulangis). Ces 3 molécules sont interdites d'usage depuis 2003. Egalement, l'isoproturon et le chlortoluron ont été retrouvés à Quantilly (molécules couramment employées en désherbage d'automne).

Pour les produits phytosanitaires retirés du marché, sur les captages du SAGE, la qualité des eaux évolue favorablement (c'est le cas de l'atrazine par exemple).

En ce qui concerne les métabolites et les produits issus de la dégradation de ces matières actives interdites, la tendance s'améliore mais on les retrouve encore à

des taux supérieurs aux normes citées précédemment.

Le temps de réponse à l'amélioration de la qualité de l'eau, dès l'arrêt d'un produit, est long. Il est donc nécessaire de mettre en place les bonnes pratiques et les aménagements adéquats en sachant que les résultats ne seront pas immédiats.

On détecte plus de molécules différentes mais à des teneurs relativement faibles, souvent en deçà des normes en vigueur

Eaux superficielles

Il existe peu de données sur la qualité des eaux superficielles (nombre de points de prélèvement et nombre de prélèvements annuels limités).

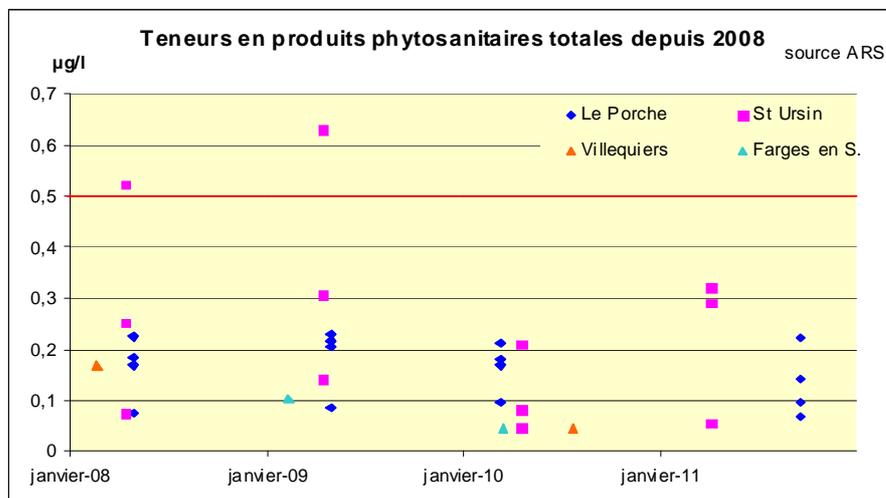
La qualité des eaux superficielles est esti-

mée par le Système d'Evaluation de la Qualité des eaux (SEQ eaux) selon 5 classes : Très bonne, Bonne, Moyenne, Médiocre et Mauvaise.

Ces classes sont déterminées selon la quantité de matière active retrouvée, avec des seuils spécifiques à chaque molécule.

Sur le périmètre du SAGE, la qualité de l'eau est variable : bonne à médiocre voire mauvaise.

Une meilleure qualité de pulvérisation, des périodes d'application adaptées ou encore un aménagement adéquat pour le remplissage/lavage du pulvérisateur peuvent contribuer à diminuer l'impact des pesticides sur l'environnement.



NB : Certains sites de captage disposent de plus d'un forage, d'où la présence de plusieurs mesures parfois pour un même champ captant.

Consultez l'Information Agricole du Cher (IAC) ou surfez sur le web !

Nous cherchons tous à respecter la qualité de l'eau des rivières et des nappes autour desquelles nous vivons. Ensemble, poursuivons l'acquisition de connaissances pour mieux atteindre nos objectifs !

Dès maintenant, nous vous proposons de bénéficier de cette campagne de communication et d'accès à l'information en consultant régulièrement l'Information Agricole du Cher ou les sites Internet de la Chambre d'Agriculture du Cher et du SAGE Yèvre-Auron. Via ces outils de communication, nous publierons cinq articles axés sur cette thématique entre juillet 2012 et janvier 2013 (sujets et dates de parution figurant dans le tableau ci-dessous).

Sujet évoqué	Date de publication
Gestion de l'inter-culture et de la matière organique	06 juillet 2012
Pollutions ponctuelles et pratiques phytosanitaires	31 août 2012
Pollutions diffuses et pratiques phytosanitaires	21 septembre 2012
Rôle auto-épurateur des cours d'eau	12 octobre 2012
Fertilisation azotée, organisation prévisionnelle adaptée aux céréales	25 janvier 2013

Vos contacts :

Benoît Louchard, conseiller agro-environnement

Pauline Puig, conseillère agro-environnement

Chambre d'agriculture du Cher

Tél. : 02 48 23 04 00

b.louchard@cher.chambagri.fr

p.puig@cher.chambagri.fr

Vincent Cadoret, animateur du SAGE Yèvre-Auron :

Conseil général du Cher

Tél. : 02 48 25 24 81

vincent.cadoret@cg18.fr

Plaquette validée par le comité technique « qualité » du SAGE, regroupant : Agence de l'eau Loire-Bretagne, ARVALIS Institut du Végétal, AXEREA, Bourges Plus, Chambre d'agriculture du Cher, FDGEDA du Cher, MISEN 18, SIAB3A, SIAAVY



Conception et réalisation :

SAGE Yèvre-Auron

Chambre d'agriculture du Cher

FDGEDA du Cher

Impression : CG18

Juillet 2012

Ce document ne revêt aucun caractère réglementaire ou contractuel.

La qualité de la ressource en eau : état des lieux et perspectives d'actions